

nisme, lui manquait pour achever ce travail. Elle avait conçu par l'égoïsme l'idée sainte de l'unité du genre humain et voulut la réaliser par la force. Il était réservé à une nation chrétienne de concevoir cette idée par le dogme de la charité, et de la poursuivre par le dévouement. Toute l'histoire de la France, jusqu'à nos jours, prouve qu'elle avait accepté cette mission ; pour l'accomplir, elle avait hérité de Rome la vertu militaire, le génie pratique et le génie du droit, enfin la puissance assimilatrice.

L'esprit français excelle à s'emparer d'une idée confuse encore dans l'esprit d'un autre peuple, à la dépouiller de son enveloppe individuelle pour la présenter sous son aspect le plus abstrait et le plus humain. Cette faculté, poussée à si haut point, tient sans doute en partie à l'organisation physiologique de notre race constituée en vue de l'assimilation et de l'universalité ; mais elle provient aussi beaucoup de son éducation et de ses traditions, et, dans cette éducation, tout ce qui ne vient pas du christianisme vient de Rome et de la Grèce. Le sentiment de liberté et d'humanité, qui s'est développé avec tant de puissance dans l'esprit français, était contenu en germe dans la Grèce, il nous est arrivé avec les conquérants romains et par l'intermédiaire du christianisme enrichi des lettres et de la civilisation antiques.

Notre nationalité s'est formée par l'expulsion des éléments germaniques au profit des éléments gallo-romains. Pendant toute la durée du moyen-âge, le génie germanique et le génie gallo-romain se sont trouvés en présence sur le sol de la France ; les communes en face des seigneurs, la cité en face de la caste, le droit écrit en face des coutumes, l'unité d'empire, l'idée monarchique en face de l'individualisme aristocratique, la milice pacifique des clercs et des légistes en face de la turbulente féodalité. Il y a plus de deux siècles que la victoire est décidée.